

Texte, contexte et interprétation : visées et modalités du récit de témoignage d'Esther Mujawayo dans *SurVivantes*

Text, context and interpretation: purposes and practices of testimonials from survivors of the Tutsi genocide

Catalina Sagarra

Volume 43, numéro 1, hiver 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014063ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1014063ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sagarra, C. (2012). Texte, contexte et interprétation : visées et modalités du récit de témoignage d'Esther Mujawayo dans *SurVivantes*. *Études littéraires*, 43(1), 107–116. <https://doi.org/10.7202/1014063ar>

Résumé de l'article

Cet article analyse les spécificités discursives du récit de témoignage d'Esther Mujawayo, *SurVivantes*, compte tenu des circonstances de production de ce texte. Si R. Dulong a défini les caractéristiques du témoignage, reste pourtant à explorer comment la culture modèle la praxis testimoniale, grâce, entre autres, au métalangage utilisé pour arrimer le lecteur à un horizon culturel autre, à une syntaxe dont il est parfois difficile de déterminer si elle répond aux exigences du récit testimonial ou à l'expression d'une culture où l'oralité a encore une large part, ou à la variabilité d'un sujet témoignant qui peut renvoyer à maintes instances indirectement présentes ou convoquées dans le discours.



Texte, contexte et interprétation : visées et modalités du récit de témoignage d'Esther Mujawayo dans *SurVivantes*

CATALINA SAGARRA

Nous nous sommes proposée, pour cette analyse, de comprendre les spécificités des récits de témoignage des survivants du génocide des Tutsi (Rwanda, 1994) ; compte tenu de l'« urgence » de ces paroles, urgence se reflétant tant dans la forme que dans le contenu des textes testimoniaux, nous nous attarderons pour ce faire à analyser les manifestations de l'éthos, c'est-à-dire les procédés discursifs permettant à l'énonciateur de présenter sa personnalité. Précisons également que l'analyse n'en est qu'à ses balbutiements. Pour reprendre Barthes¹, il s'agit de saisir les passages énonciatifs où l'énonciateur énonce une information tout en énonçant simultanément ce qu'il est et ce qu'il n'est pas. Maingueneau² dira quant à lui que son efficacité repose sur le fait qu'il enveloppe l'énonciation sans être explicité dans l'énoncé. Reprenant ou s'affirmant dans le prolongement de la rhétorique classique, Ducrot³ dira qu'il ne s'agit pas d'affirmations flatteuses que l'orateur ferait sur sa personne dans le contenu même du discours, ce qui risquerait d'irriter le coénonciateur, mais qu'il s'agit de la présence de l'énonciateur à la source de l'énonciation, présence qui, par contrecoup, rendrait l'énonciation acceptable ou rebutante. Trois perspectives différentes pour tenter de saisir une présence au sein de l'énoncé, mais dont la source déborde ce cadre immédiat. Tout en donnant quelques exemples de cet éthos dans le texte de *SurVivantes* d'Esther Mujawayo, car c'est sur ce texte uniquement que nous allons développer cette analyse⁴, nous nous pencherons brièvement aussi sur les modalisations du texte pour dégager les caractéristiques de l'« auctorialité » de cette écriture qui, il ne faut pas l'oublier, prit corps en collaboration avec Souâd Bellhadad. Nous n'aborderons toutefois

1 Roland Barthes, « L'ancienne rhétorique », *Communications*, n° 16 (1966), p. 212.

2 Dominique Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, 2^e édition, 2007, p. 69.

3 Oswald Ducrot, *Le Dire et le dit*, 1984, p. 201.

4 En effet, Esther Mujawayo a écrit un autre récit de témoignage, dont nous ne nous sommes point servi pour notre présente réflexion. Voir Esther Mujawayo, *SurVivantes*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *SV*, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

qu'indirectement la présence du ou des coénonciateurs, ainsi que les renvois à l'Autre que nous réservons pour deux études complémentaires auxquelles nous nous livrons à l'heure actuelle et qui permettront de développer davantage nos analyses sur l'éthos.

Au-delà des évidences

Le texte est un récit de témoignage, ce qui signifie d'emblée que l'énonciateur va se présenter à la première personne, un témoin ne pouvant déléguer sa parole, car c'est précisément celle-ci qui l'institue témoin. Le témoin doit donc non seulement avoir été là au moment des faits qu'il rapporte, mais il doit également être à même de les rapporter. Et c'est dans cette mise en discours, à travers cette praxis, au moyen de ce faire, que le sujet énonciateur s'institue témoin. Tout ceci pour dire que l'énonciateur doit s'énoncer comme un « je ». Nous pourrions arrêter là l'analyse de l'éthos puisque l'énonciateur s'affiche ouvertement en endossant le discours à la première personne. Or, ce serait bien trop simpliste de s'en tenir à ce premier constat, que d'autres ont d'ailleurs déjà signalé, notamment Renaud Dulond⁵. Nous allons donc tenter de mieux cerner ce « je » particulier du texte de Mujawayo, ce qui nous permettra de poser notre première pierre dans la construction de l'« auctorialité ».

Ayant maintes fois relu ce texte, nous ne partirons pas des occurrences présentant un « je » énonciateur, mais plutôt de définitions, au pluriel, que le texte donne sur le sujet de l'énonciation. Deux définitions, pour commencer. Rappelons que ce texte s'inscrit dans un genre particulier : les récits de témoignage. Or, le texte opère là une première distinction dont on ne peut faire abstraction. Les « témoins », ceux qui ont vu et regardé, ne sont pas les survivants : « J'aurais voulu savoir exactement. Oh, mais je pense une chose et une autre toute contraire ! Je dis que je veux savoir mais je ne vais pas insister pour connaître les détails, si on ne me raconte pas. Or *les témoins* ne veulent presque jamais raconter⁶ » (p. 188). Cette attribution du rôle de témoin à ceux qui n'avaient pas à se cacher des génocidaires rappelle qu'effectivement, durant le génocide des Tutsi, ces derniers devaient se cacher pour tenter d'échapper à la mort dont ils se savaient les futures et probables victimes. Bien évidemment, le contexte ici pourrait être invoqué pour justifier l'emploi du sème « témoin », si ce n'est qu'ailleurs le texte revient sur cette distinction, comme pour la marteler : « Je te le dis, c'est une justice impossible à mes yeux. Je n'y crois pas : *les témoins* ne parlent pas, *les victimes* sont suspectées et les coupables protégés⁷ » (SV, p. 256). L'énonciateur souligne donc que la parole du survivant n'est pas celle d'un témoin, mais bien celle d'une victime, autrement dit d'un survivant. Ce qui change la donne du tout au tout. L'énonciateur n'était pas là pour voir, mais pour subir et, dans le meilleur des cas, tenter de ne pas subir ou de subir le moins possible. L'énonciateur ne rapporte donc pas le génocide contrairement à ce que pourrait faire un témoin, mais bien diversement sa survie, sa lutte pour survivre,

5 Renaud Dulond, *Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éditions de l'EHSS, 1998.

6 C'est nous qui soulignons.

7 Les italiques nous appartiennent.

pour ne pas perdre la vie durant le génocide. Ainsi, lorsque le « je » énonciateur entame le récit, les coénonciateurs, nous, lecteurs, devons entendre que ce dont il va être question relève d'une expérience personnelle touchant l'essentiel même de la personne, au sens latin de « esse ». Quand le texte dit : « Je vais le dire pour qu'on ne dise plus jamais qu'on n'a pas su. Je vais témoigner, je veux raconter » (SV, p. 13), c'est une *vivance*, comme l'a suggéré Jorge Semprun, en calquant un sème espagnol, « *viviencia* », qu'il s'agit de communiquer. Le témoignage, l'ancrage du « je » se fait dès lors à partir de ce point de vue et du contexte déterminant ce point de vue. Nous ne donnerons qu'une seule citation confirmant l'éthos tel que nous venons de le spécifier, autrement dit l'éthos de la *vivance* d'une survivante, bien qu'une pléthore d'autres énoncés soient là pour corroborer cette première constatation :

Encore aujourd'hui, il m'arrive de me demander parfois si je n'ai pas imaginé certains détails, certaines scènes alors que *je les ai moi-même vécus*, alors que *je me souviens* parfaitement.

...C'est parce qu'un rescapé a lui-même du mal à y croire⁸ (SV, p. 88).

Cet énoncé fait état de la spécificité de l'énonciateur de deux façons différentes. D'une part, il nous dit que l'énonciateur a vécu cela, en insistant sur sa personne avec le pronom disjoint *moi*, accolé à l'adverbe — *même*. D'autre part, il nous dit que cela qui nous est rapporté fait encore partie de l'essence de l'énonciateur, telle que spécifiée tout à l'heure. Nous renvoyons ici à l'admirable réflexion de Paul Ricœur sur le verbe « *se souvenir*⁹ ». Nous rappellerons toutefois que Ricœur souligne que la mémoire est caractérisée d'emblée comme affection (ou *pathos*). Tout concourt donc à montrer que l'énonciateur prend la parole d'un lieu où son essence a été lourdement affectée.

Au-delà de soi

Mais l'énonciateur, ici l'énonciatrice, puisqu'il s'agit d'Esther Mujawayo, ne se présente pas toujours sous les traits d'un « je » singularisé. D'autres pronoms seront également mobilisés, façonnant dès lors un éthos bien plus complexe. En effet, l'énonciateur se présente parfois sous les traits d'un « nous », d'un « on », d'un « vous » ou d'un « tu ». Nous commencerons par analyser les occurrences de deux premiers pronoms « nous » et « on » afin d'en extraire les spécificités, car tous deux renvoient à des collectifs auxquels l'énonciateur appartient. Nous partirons d'exemples concrets pour tenter de les différencier. Prenons cet énoncé : « Quand je regarde de près ce qui *nous* est arrivé, je me dis : les Hutu, ils n'étaient pas si mauvais ou pas plus que moi¹⁰ » (SV, p. 87). « Nous », ici, ne prend son sens que par rapport à « Hutu », ensemble duquel est exclu ce « nous », puisque les Hutu sont repris par le pronom « ils ». *Nous* s'oppose donc à *ils*, *les autres*, *les Hutu* ; autrement dit, les Tutsi forment le collectif dans lequel l'énonciateur se reconnaît. Voici un autre extrait opposant catégoriquement et sans appel les deux groupes :

8 Les italiques nous appartiennent.

9 Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 2000, p. 3-4.

10 Les italiques nous appartiennent.

Ils sont nombreux, habillés en militaire ou en civil, avec des ceintures bardées de cartouches de balles et surtout, surtout cette haine dans leurs yeux exorbités. Ce n'est pas une image, c'est vraiment comme ça qu'ils *nous* regardaient : avec une expression fiévreuse de haine et de boisson ou de tout à la fois, je ne sais pas... Mais tu sentais vraiment que *nous* voir sans *nous* tuer, c'était leur défaite, ça leur faisait rage¹¹ (SV, p. 174-175).

Le texte précisera également, et c'est là une distinction importante quand il s'agit de dresser la spécificité d'un génocide, que cette distinction entre *nous les victimes tutsi* et *eux*, les bourreaux, n'a pas surgi en avril 94, mais qu'elle était bel et bien présente avant que le génocide ne se mette en marche : « Oui, c'est l'extermination, comme ils l'avaient si bien chantée, les Interahamwe, quand ils faisaient leurs rondes. Oui, ils *nous* avaient promis qu'ils *nous* extermineraient, et ils l'ont fait » (SV, p. 35). L'analyse des temps et des modes révèle ici clairement la concaténation des événements montrant qu'effectivement planification d'extermination il y avait ; et que les victimes étaient elles aussi clairement identifiées, puisque les Interahamwe avaient non seulement chanté leur extermination. Mais pour parler d'extermination, il faut qu'un groupe soit distinctement ciblé par un processus de désignation claire : être Tutsi.

Ailleurs, « nous » recouvrira une autre réalité existentielle, celle des survivants : « *Nous*, les survivants, *nous* sommes une minorité non seulement exiguë, mais anormale : *nous* sommes *ceux qui*, grâce à la prévarication, l'habileté ou la chance, n'ont pas touché le fond. Ceux qui l'ont fait [...] ne sont pas revenus pour raconter mais ce sont eux [...] les engloutis, les témoins intégraux, ceux dont la déposition aurait eu une signification générale. *Eux* sont la règle, *nous*, l'exception » (SV, p. 263). Ainsi, *nous* en vient-il à signifier très concrètement les survivants tutsi. En fait, j'ai retenu cette citation, car au-delà de la référence concrète aux survivants tutsi, l'expression « avoir touché de fond » déplace précisément l'ancrage qui vient d'être fait. Car derrière cette expression, le lecteur entend Primo Levi et l'horreur qu'il a sa vie durant tenté de transmettre au monde entier. En rappelant les horreurs de la Shoah, *nous* n'est plus un élément aussi étrange — ou exotique, selon certains points de vue — que pourraient l'être les sèmes Tutsi et Hutu, voire survivants tutsi. Le sort des Juifs durant la Deuxième Guerre mondiale donne un éclairage fort de signification au *nous* des survivants tutsi. Il n'y a d'ailleurs pas que Primo Levi que le texte nomme à titre d'instance référentielle, comme le montre la citation suivante : « Mais non, ça n'a pas marché. La mort n'a pas voulu de *nous*, comme l'a écrit Yolande. *Nous* avons été — oui — condamnés à vivre » (SV, p. 34). Dans ce cas aussi, le texte fait appel aux connaissances encyclopédiques du lecteur. Celui-ci doit savoir que Yolande n'est autre que Yolande Mukagasana, une autre survivante tutsi qui, à la sortie de *SurVivantes*, avait déjà publié deux récits de témoignage, dont le premier portait pour titre *La mort ne veut pas de moi* (1997). Grâce à ces clins d'œil intertextuels que les rhétoriciens appelleraient preuves extrinsèques, Mujawayo s'inscrit donc aussi parmi les survivants ayant non seulement pris la plume, mais ayant surtout atteint une certaine notoriété : elle est leur pair.

11 C'est nous qui mettons en relief.

Mais il existe également un autre *nous*, celui des survivantes tutsi qui œuvrent au sein d'AVEGA (Association des Veuves du Génocide d'Avril) et / ou des veuves qui y cherchent une aide, un soutien, surtout psychologique, comme le montre cette autre citation : « [...] la veuve qui vient *nous* voir, elle ne croit plus en elle¹² » (SV, p. 206). Le *nous* est encore une fois clairement identifié, il s'agit des personnes formant ce collectif, ayant donc ce vécu en commun, d'être veuves certes, mais surtout pour la grande majorité d'entre elles d'avoir été victimes de viols, au pluriel. *Nous* est donc une association de femmes ayant pour objectif de prendre en compte et en charge le sort des femmes tutsi ayant été victimes du génocide et ayant perdu leur époux durant le génocide. L'énonciatrice n'est donc plus simplement une victime rapportant son vécu de victime, elle devient une personne engagée auprès des autres victimes, une militante qui ne se complaît guère dans le rôle de victime et qui milite pour que les autres femmes victimes recouvrent leur dignité d'une part, et leur combativité d'autre part. Or sortir du cantonnement auquel accule le rôle de victime mène celle-ci à inverser la logique des identités par rapport à la culpabilité dont ont abondamment parlé les rescapés des camps de la mort et des stalags (camps de travail). En se décroissant du rôle de victime, celle-ci n'a plus à se sentir coupable d'avoir survécu, seuls les bourreaux doivent dès lors en porter toute la responsabilité : « *Nous* étions les seules à avoir avancé sur ce sujet, non seulement à en parler mais surtout à vouloir renverser la culpabilité des victimes en responsabilité des bourreaux » (SV, p. 252).

Voyons à présent comment l'énonciateur fait usage de l'indéfini « *on* » et les nuances que l'on serait en mesure d'établir pour fonder un marquage significatif par rapport aux différents *nous* que nous venons de répertorier. Nous commencerons par une citation où apparaissent les deux pronoms afin de voir s'il est possible de poser une nuance entre l'indéfini *on* et le *nous* que nous avons relevés :

[...] de façon plus collective, au Rwanda, *on* a senti qu'il ne fallait pas raconter. Personne ne *nous* a explicitement demandé de *nous* taire, *on* a tout de suite senti qu'il fallait se taire. Et dès la fin du génocide, en juillet 1994, *on* s'est tus (SV, p. 20).

De prime abord, il ne semble y avoir aucune nuance entre l'un et l'autre, le *nous* collectif étant encadré par des occurrences du pronom indéfini, comme si l'anaphore et la cataphore voulaient qu'effectivement ces deux pronoms s'équivaillent. Pourtant, à y regarder de plus près, les deux occurrences encadrant immédiatement le collectif *nous* entretiennent une relation syntagmatique différente de celle du *nous* : dans les deux cas, il s'agit de propositions principales introduisant une subordonnée impersonnelle : il fallait. Dans un cas, « ne pas raconter », dans l'autre, « se taire ». La spécificité du groupe « les rescapés tutsi » se dilue dans une masse indifférenciée et plus vague, même si effectivement l'énonciateur s'inclut au sein de ce corps qui doit se taire et ne plus raconter. L'énoncé encadré, « personne ne nous a explicitement demandé de nous taire », souligne quant à lui l'écart qu'il entretient avec le « *on* » encadrant. Car si quelqu'un avait explicitement sommé les rescapés de se taire,

12 C'est nous qui soulignons.

il aurait fallu qu'ils fussent identifiés comme tels dans le discours qui leur aurait été adressé. N'ayant pas été « explicitement » sommés, ces derniers ne peuvent agir en tant que collectif de rescapés, mais il reste que les attitudes multiples et variées de maints rescapés paraissent répondre à une adresse implicite. *On* agit globalement, sans mot d'ordre, se sachant le destinataire implicite, et précisément parce qu'implicite, il en devient indifférencié comme une sorte de généralité.

Dans la citation qui va suivre, l'énonciateur usera du pronom indéfini pour mieux s'en extraire en tant qu'individualité :

Dix ans après, enfin le début. Oui, mais le début de quoi ? Le début de la vie ? Enfin ? Passer de la condamnation à vivre — qu'*on* a fort éprouvée, quand *on* avait survécu au génocide — au *choix* de vivre, c'est le chemin que j'ai moi-même fait pendant ces dix ans (SV, p. 29).

L'incise, parce qu'insérée dans l'énoncé au moyen de tirets, apporte certes une précision, mais elle ouvre surtout un espace où le corps des survivants fait irruption. Et c'est par rapport à cet ensemble global dont elle fait partie qu'Esther Mujawayo aborde son cheminement personnel. Nous aimerions nous attarder sur les modalisations des énoncés. Les premiers énoncés ne sont que des syntagmes nominaux dévoilant le *pathos* de l'énonciateur : énoncés très brefs, ponctués par des points d'exclamation, marquant non des interrogations qui seraient adressées à un coénonciateur intradiégétique ou extradiégétique, en l'occurrence Souâd Belhaddad, elles ne s'adressent en fait à personne ou, tout au contraire, à tout le monde, y compris Esther Mujawayo. En fait, c'est comme si elle réfléchissait à haute voix et le texte nous fait part du processus évaluatif auquel Mujawayo se livre en livrant sa *vivance*. Nous citerons deux autres exemples de l'usage fait du pronom *on* avant de passer aux pronoms *tu*, propres ordinairement au coénonciateur et non à l'énonciateur. Dans le premier passage, *on* renvoie non plus aux Tutsi survivants du génocide de 94, mais à toutes victimes survivantes de génocide : « Et quand *on* a fait un voyage là-dedans, dans l'horreur, *on* n'a pas le luxe de s'en retirer ; *on* est dedans, *on* est dedans » (SV, p. 21). *On* est tout individu ayant survécu, autrement dit chacun des survivants. Tant les individus pris isolément que l'ensemble de ces individus pris globalement forment, aux côtés de Mujawayo, ce *on* des survivants de génocide (juifs, arméniens, ukrainiens, cambodgiens, etc.). Car si ce voyage est fait individuellement et si c'est à titre individuel que le sujet est pris par l'événement au point de ne plus en sortir (ce qui fait ici référence aux divers traumatismes dont souffrent les survivants) ; c'est la somme de ces *vivances*, parce que parallèles, qui s'amalgament pour former un tout où tous s'équivalent lorsqu'il s'agit des victimes d'un génocide, cet innommable, ce *là-dedans* renvoyant ici au gouffre que représente l'horreur au cœur d'un génocide ou comme moteur de celui-ci.

Mais il arrive aussi que *on* ne renvoie pas à l'énonciateur, comme dans l'exemple suivant :

On a tellement été coupées à la machette que la plupart des survivantes ont des cous qui tiennent à peine. Coupées aux mâchoires, aux visages, aux nuques.

On a des balafres hideuses. *On* se cache. *On* n'ose pas sortir. *On* pourrit à la maison¹³ (SV, p. 76).

Esther Mujawayo n'a pas eu à souffrir les machettes sur son corps, mais cela ne l'empêche pas de se solidariser avec ces autres femmes qui n'ont pas eu cette chance. Mujawayo s'érige alors en porte-parole des femmes qui se cachent, qui n'osent sortir et qui pourrissent à la maison. Elle endosse leurs histoires, leurs douleurs, leurs blessures pour que le lecteur ait une image juste des veuves qu'AVEGA tente de secourir. Ces femmes arrivent avec leur *vivance* et AVEGA les accueille pour ce qu'elles sont afin de leur permettre de refaire partie d'un collectif, celui-là même que Mujawayo énonce en s'appropriant les instances énonciatives que représentent les autres femmes qui ne prennent pas la parole. Comme nous l'avons vu, Mujawayo s'énonce à travers diverses instances (*je, nous, on*) ; elle élargit ici le lieu de l'énonciation pour que ces femmes s'expriment à travers elle. Elle est pour elles — nous faisons référence ici à la visée de l'énonciation et non pas à *elles* en tant que destinataires —, ce qu'elle n'est pas, et elle entend que le lecteur en fasse de même, c'est-à-dire qu'il perçoive une réalité en amont d'Esther Mujawayo.

De coénonciateurs

Nous allons à présent tenter d'aborder rapidement le pronom « tu », lorsque celui-ci renvoie à l'énonciateur. Nous commencerons par donner un exemple : « Au moment de la mort, il *te* vient une créativité incroyable ! Et après, quand la peur est passée, *tu te* demandes comment *tu* as pu trouver ces sonnettes si vite » (SV, p. 81). Dans cet extrait, les diverses occurrences de la deuxième personne attestent d'une certaine distance de l'énonciateur par rapport à sa propre personne d'une part, mais, d'autre part, l'énonciateur se présente aussi comme coénonciateur, autrement dit celui à qui s'adresse l'énoncé. La première occurrence nous présente un *tu* un peu à l'image du *on* indifférencié, si ce n'est que *tu* individualise chacune des personnes formant l'indifférenciation de l'indéfini. D'ailleurs *tu*, malgré cette spécificité référentielle, prend l'énonciateur en otage, car il ne se présente pas comme celui qui serait à l'origine de l'originalité, mais celui à qui la créativité advient. Quant aux deux autres occurrences, elles prennent sens une fois que la mise à distance de soi par rapport à soi a déjà été effectuée. Sans le premier énoncé, les deux autres occurrences pourraient avoir une tout autre portée. Là encore, le cotexte est essentiel pour saisir la signification de l'adresse, car un nouveau déplacement va s'effectuer vers l'Autre, l'Autre étant ici toute personne ayant vécu des situations de peur intense similaires. C'est dans ce sens qu'il nous faut saisir cet autre énoncé où il est clair que *tu* ne renvoie pas précisément à Esther Mujawayo, puisque « rescapé » est ici au masculin : « Rescapé, *tu* venais de survivre, mais *tu* étais dans une fatigue intérieure terrible » (SV, p. 79). Maints exemples de ce *tu* jalonnent le texte : « Ah, cette fiche !... *Tu* la portes tout le temps là, dans ta tête, et ça ne *te* lâche plus. Le mien [mon traumatisme] date de mes dix ans » (SV, p. 112). *Tu*, ici, ne représente plus les rescapés, mais plus concrètement les Tutsi d'avant le génocide puisque la fiche d'identité à l'origine du traumatisme visait, dans le Rwanda d'avant 1994, à stigmatiser

13 C'est nous qui mettons en relief.

les Tutsi, leur barrant la route des études et des postes dans l'administration et dans l'armée, autrement dit leur fermant les perspectives d'un futur bien-être financier.

Ailleurs, l'usage du *tu* entendra rapprocher l'énonciateur de son coénonciateur, comme s'il s'agissait de faire partager une vérité. Ainsi point la possibilité d'une solidarité de la part du lecteur : « Mais *tu* ne sais rien du film qui est en train de se jouer dans sa tête » (en parlant des flashes post-traumatiques qui assaillent une survivante). « [...] Il [le film] t'anéantit à l'intérieur de *toi*, il *te* fait ce que l'autre veut faire de *toi* : rien, même moins que rien. Même encore en vie, *tu* deviens inexistant » (SV, p. 153). Le recours aux tournures impersonnelles a cela de pervers qu'il déplace la responsabilité de l'énonciation dans un hors lieu d'où émane des vérités incontournables. Ce qui est valable pour le *je* de l'énonciation, l'est aussi pour le *tu* à qui le *je* s'adresse, le texte s'adresse donc à ce dernier, soit le coénonciateur, tout en se présentant comme destinataire et destinataire à la fois. Nous allons donner un dernier exemple de cette universalisation opérée grâce au pronom *tu* : « En fait, *tu* ne t'habitues pas vite à la sécurité. Alors qu'en revanche, c'est fou comme *tu* t'accoutumes à l'inhabituel » (SV, p. 177). Plus que dans les exemples précédents, nous voyons ici une aphorisation, telle que nous la retrouvons dans les généralisations, les proverbes, les adages, les dictons, etc. L'énoncé est bien plus emphatique grâce au pronom de deuxième personne qu'il ne le serait avec *je* ou *nous*. La prise de position est bien plus forte en s'énonçant à partir du lieu de la réception qu'en s'énonçant depuis celui de l'énonciation. C'est ce passage subreptice du *je/nous* au *tu* qui lui permettra de dire : « Un génocide peut arriver de nouveau, chez *nous*, ailleurs, chez *toi*... » (SV, p. 217), car entre *nous*, autrement dit entre *toi* et *moi*, nous dit à peu près le texte, il ne peut y avoir de différence, car ni *toi* ni *moi* ne sommes à l'abri, car *toi* et *moi* sommes membres d'un même collectif, « l'espèce humaine », comme dirait Robert Antelme, ce qui m'est donc arrivé peut un jour parfaitement t'arriver, et pour preuve les autres génocides du XX^e siècle, pour rester dans le cadre d'un seul siècle.

Cas d'autonymie

Pour finir, nous aimerions tout de même souligner que nombre des extraits cités et des manifestations du sujet de l'énonciation s'inscrivent dans un contexte énonciatif simulant l'oralité, comme si de discours direct il s'agissait. Le texte foisonne de points d'exclamation, d'interrogation, d'incises entre tirets, de points de suspension, laissant au lecteur le soin de terminer ce que l'énonciateur n'a pu ou voulu poursuivre. Les guillemets aussi sont très présents ; or ces autonymies méritent que l'on s'y attarde afin de saisir le rapport de l'énonciateur devant ces débrayages énonciatifs, car ils permettent aussi de mieux cerner l'éthos que nous avons tenté de saisir à travers des exemples choisis et donc forcément fragmentés et incomplets. Mais il faut savoir que l'énonciateur fait également usage de la modalisation autonymique lorsqu'il s'érige en traducteur et en commentateur de traductions entre le kinyarwanda et le français pour expliquer certains termes en kinyarwanda. Par exemple, le texte précise que « travailler », *gukora*, voulait dire « tuer », que « libérer » voulait dire « violer », que lorsque « les vents, *muyaga*, se levaient », il fallait comprendre que « les tueries commençaient », etc. Ailleurs, ce sera le phénomène inverse, le texte

précisera qu'il aura fallu inventer des traductions pour des termes n'ayant pas de signifiant en kinyarwanda, comme « génocide » (*itsembabatutsi*, *itsembatsemba*, *jenocide*). Non que les massacres systématiques n'aient pas existé avant 1994, mais avant cette date, c'était des gouvernements dictatoriaux qui régnaient et qui n'éprouvaient donc aucun besoin de nommer les massacres auxquels ils se livraient, et qu'à rebours on commence à reconnaître comme étant des actes de génocides.

En somme, la présentation de l'éthos qui transparaît dans ce texte d'Esther Mujawayo nous a permis de saisir la complexité de la parole du survivant dès que celui-ci se met en discours pour rapporter sa *vivance*. *Vivance* qu'il ne peut d'ailleurs saisir que par rapport aux autres rescapés, parce que faisant partie de ce collectif, parce que s'érigeant parfois en porte-parole de ce collectif, parce que se présentant en *exemplum* de ce qui pourrait arriver à tout un chacun, ici ou ailleurs. Tout dans ce texte concourt à dresser le portrait de l'auctorialité, autrement dit de la responsabilité de la mise en discours. Ce qui ne signifie aucunement bien entendu que Souâd Belhaddad soit absente. La journaliste est bel et bien présente dans le texte, mais il nous faudrait bien plus d'espace pour aborder les marques énonciatives qui trahissent sa présence, tant dans le discours d'Esther Mujawayo que dans le récit dont elle est aussi parfois à l'origine.

Références

- BARTHES, Roland, « L'ancienne rhétorique », *Communications*, n° 16 (1966), p. 172-223.
- DUCROT, Oswald, *Le Dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, 2^e édition, 2007.
- MUJAWAYO, Esther, *SurVivantes*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004.
- RICCEUR, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Édition du Seuil, 2000.